

NOTES DE SEANCE DU GROUPE DE TRAVAIL DES CHERPINES

30 septembre 2009

Président de séance

SEYDOUX Laurent, Conseiller administratif de Plan-les-Ouates

Chef de projet

BOLOMEY Philippe, Responsable secteur sports de Plan-les-Ouates

Rédactrice

DI GIROLAMO Karine

Présents

BESSON Adrien, Group8 architectes

BONVIN Sybille, Association régionale Genève Tennis

BORTSCHER Katrine, Ecole de danse, Mix dance, Genève

CANCER Xavier, FC Plan-les-Ouates

CARLETTI Giovanni, Club de plongée Plan-les-Ouates

CHAL Robert, Conseiller municipal, Plan-les-Ouates

COLLIN Didier, Group8 architectes

DESCHENAUX Jacques, JDX

DEUEL-AUBRY Christiane, Club volley-ball, Plan-les-Ouates

DU PASQUIER Grégoire, Group8 architectes

EDDER Isabelle, Taiji Plan-les-Ouates

FEBO Christian, Club de natation Plan-les-Ouates

GAUDENZI Pietro, Ecoservices

GIRARD Sarah, photographe

GOLCHAN Darius, Darius Golchan atelier

HEEB Sébastien, Tennis Club Plan-les-Ouates

HELGEN Roger, Association genevoise tennis de table

ISLER Gilbert, Adjoint à la direction du service des sports de la Ville de Genève

KLEINER Michael, Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI)-

Chargé du sport à l'Etat de Genève

LANGEL Laurent, Office central Swiss tennis de table

LATELLA Antonio, Sports universitaires

MAGNIN Xavier, Président du Conseil municipal Commune de Plan-les-Ouates

MASPOLI Jerry, Stade Genève

MASSET Charles-Antoine, Kyudo Kai, Plan-les-Ouates
Mc SORLEY Chris, GS Hockey Club
MEYLAN Jean-Michel, Conseiller municipal Plan-les-Ouates
MONBARON Fabienne, Conseillère municipale, Plan-les-Ouates
PFUND Sandra, Yamabushi, Plan-les-Ouates
PITTALA Frédéric, Darius Golchan atelier
PITTET Michel, Club escalade, Plan-les-Ouates
PONT Michel, Equipe nationale de football
PORTIER Jean-Claude, de Giuli & Portier architectes
QUENNEC Hugh, GS Hockey club
RADIC Pascal, Responsable romand beach volley
RODRIGUEZ Mario, Secrétaire général adjoint
SANTIAGO Elena, Association genevoise badminton et Responsable Association genevoise des sports
SAVARY Jérôme, Mobilité
SCHALLON Ralf, Club de natation, Plan-les-Ouates
STAMPFLI Charles, Kyudo Kay, Plan-les-Ouates
STENGHEL David, Handisport
THORIMBERT Denis, Conseiller municipal Plan-les-Ouates
VON BURGH Nicolas, Tennis club, Plan-les-Ouates

Ordre du jour

- 1. Information générale sur le déclassement du secteur Cherpines-Charottons et sur le concours d'aménagement**
 - 2. Présentations des projets**
 - a) Etude de mobilité douce pour l'accessibilité au site des Cherpines, Bureau d'architectes Darius et Golchan
 - b) Infrastructures pour la natation, Club de natation de Plan-les-Ouates
 - c) Création d'une fosse de plongée, Club de plongée de Plan-les-Ouates
 - d) Nouvelle image directrice des surfaces
 - 3. Présentation et organisation des ateliers***
 - a) Sport-études
 - b) Artistique et culturel
 - c) Complexe 4 raquettes, athlétisme et dojo
 - d) Complexe sports de glace, sports aquatiques et beach volley
 - e) Financement
 - 4. Divers**
-

M. Seydoux souhaite la bienvenue à tous les présents et expose les points suivants:

1. Information générale sur le déclassement du secteur Cherpines-Charottons et sur le concours d'aménagement

a) Bilan des études pour le développement des transports publics dans le secteur du PACA Plaine de l'Aire
Les urbanistes ont présenté les différentes variantes s'agissant des transports publics dans le secteur du PACA Plaine de l'Aire. Sur la base de ces travaux, il a été envisagé de réaliser deux lignes de tram reliant St Julien aux communes genevoises. L'une passerait sur la route de St Julien en direction du Bachet de Pesay, la seconde relierait la commune de St Julien via la route de Base. Ces deux solutions sont actuellement à l'étude.

b) Déclassement sur la commune de Confignon

Lors de l'élaboration du projet de loi de modification de zone, la commune de Confignon a fait part de son souhait quant à l'extension du périmètre d'une partie de la zone à déclasser. En effet, tel qu'il apparaissait dans le projet de loi, ce dernier ne prévoyait pas assez d'espace pour la future zone industrielle. Cette proposition a été acceptée par le Conseil d'Etat.

c) Mandat d'études parallèles (MEP) – concours d'urbanisme

Les projets des urbanistes participant au concours reposeront sur les éléments inscrits dans le mandat d'études parallèles. Il s'agira de travailler sur les différentes articulations possibles dans le secteur en vue d'élaborer le futur plan directeur de quartier.

Le jury du concours est composé de Conseillers administratifs, de représentants des Conseils municipaux des communes de Confignon et de Plan-les-Ouates, d'une représentante pour les habitants du secteur des Cherpines, ainsi que de professionnels et d'experts.

Il est important de noter que le Canton n'a, en définitive, pas souhaité arrêter le nombre de futurs logements. Le mandat d'études parallèles permettra de donner le nombre de logements adéquat au regard de l'intégration des différents éléments.

Une présentation publique du premier rendu sera effectuée en mars ou avril 2010. Cette dernière permettra de constater si les solutions envisagées correspondent aux différentes attentes.

Le groupe de travail des Cherpines a été constitué afin de donner certaines orientations pour répondre aux besoins en présence. Ainsi, le travail effectué a permis de baliser le cahier des charges dans ses aspects sportifs et culturels.

2. Présentation des projets

a. Piscines olympiques – Club de natation de Plan-les-Ouates (présentation powerpoint sur le site internet)

M. Febo, donne quelques éléments historiques et rappelle, qu'à l'origine du Club, il n'y avait pas de piscine.

M. Schallon indique que les diverses activités regroupe 520 membres. Plan-les-Ouates est le seul club de Genève pratiquant toutes ses activités au sein d'une même piscine. Actuellement, la piscine de l'école ne permet plus de répondre aux besoins en présence.

M. Febo présente deux variantes de projets pour la réalisation d'un espace aquatique.

a) Variante I

- Bassin de 50m 10 lignes (Olympique)
- Bassin de 25m modulable

- Salle de musculation
- Bureau + local stockage (sec)

Ce projet représente la meilleure variante car il permettrait d'accueillir également un bassin à fond mobile pour la rééducation. Par ailleurs, il est important que les sportifs aient accès à une salle de musculation, notamment en période de compétitions.

L'emplacement actuel des bureaux souffre de passablement d'humidité.

b) Variante II

- Bassin de 25m 6 lignes
- Bassin de 25m modulable
- Salle de musculation
- Bureau + local stockage (sec)

L'infrastructure de la piscine communale ne donne pas de grandes possibilités pour les horaires d'ouverture au public. D'où l'importance d'un second bassin afin de pouvoir continuer à accueillir ce dernier.

M. Schallon expose les besoins du club:

- 1 bassin de 50 m couvert - 10 lignes (4 bassins de 25m, donc possibilités très intéressantes). Actuellement, il n'en existe que six en Suisse et un à Genève).

M. Schallon relève le manque de possibilité compte tenu du niveau compétiteurs qui s'avère très développé. Certains adolescents (entre 13 et 18 ans) ont malheureusement dû être refusés. Par ailleurs, il existe une demande importante pour des cours de natation adulte, et ce, à tous les niveaux.

La variante II permettrait d'organiser les Championnats suisses.

L'infrastructure actuelle ne permet pas aux personnes ne sachant pas nager de profiter de la piscine. Ceci, car la profondeur du bassin est maintenue constamment au minimum de 1m40. De fait, un second bassin de 25m trouverait pleinement sa justification. Cependant, la seconde variante diminue notablement les possibilités.

M. Schallon fait part du projet en cours à Zürich prévoyant la réalisation du centre national d'Uster. Ce dernier doit cependant être soumis au vote. Le coût du projet est estimé à CHF 20'000'000.- (bâtiment Minergie). Si le projet du centre à Uster est abandonné, Swiss Olympic serait prête à financer une partie du projet sur Plan-les-Ouates.

Le centre pourrait accueillir d'autres clubs sportifs. Par ailleurs, il existe une forte demande pour organiser des camps d'entraînement à Genève.

M. Quennec demande quels sont les coûts de financement pour les piscines. **M. Febo** n'est pas en mesure de donner un chiffre exact mais indique qu'il faut considérer des coûts importants. Il donne l'exemple d'un système innovateur réalisé à la piscine des Vernets: une coque a été soudée à l'intérieur du bassin afin de réduire les problèmes liés à l'étanchéité.

M. Thorimbert demande si le financement envisagé est destiné aux investissements ou aux frais de fonctionnement. **M. Febo** répond que cela reste à déterminer.

M. Langel demande à quelle catégorie appartient la natation dans la classification de Swiss Olympic. **M. Schallon** répond qu'il correspond au niveau 1. **Mme Santiago** précise qu'à ce stade, cet indicateur signale aux communes qu'elles doivent développer des infrastructures pour accueillir des sportifs de haut niveau.

M. Seydoux remercie les intervenants pour cette présentation et rappelle que les futures infrastructures doivent être considérées sous l'angle du partage.

b) Etude sur l'articulation des infrastructures sportives dans le secteur des Cherpines – Group8 en collaboration avec le Bureau d'architectes de Giuli et Portier (voir présentation sur le site internet)

a) Complexe 4 raquettes

M. Du Pasquier indique que cette étude a pour objectif de déterminer si les différents programmes des associations sportives peuvent être intégrés dans les surfaces et volumes considérés, à savoir hauteur maximum 21m – pas de sous-sol en dessous de 3m pour un volume total de 100m x 140m / 21 m ; -3m.

L'espace devrait accueillir une surface commerciale de 6000m² (ex. Coop, Migros)

b) Le centre 4 raquettes - dojo

Niveau inférieur et 0

Le projet prévoit la réalisation d'une piste d'athlétisme indoor dotée de salles de gymnastiques à l'intérieur de l'anneau. Les terrains destinés aux sports de raquettes et le dojo sont prévus aux niveaux supérieurs. Il a été également tenu compte des services (vestiaires, sanitaires, locaux administratifs des associations).

L'idée étant que l'espace dévolu aux sports donne directement sur le parc, de même qu'une cafétéria avec vue sur l'esplanade.

Niveau 1

- 10 courts de tennis
- 10 terrains de badminton
- 20 tables de tennis de table
- le dojo
- terrains de squash (nombre à déterminer)
- terrains modulables (nombre à déterminer)

Niveau supérieur

- court de tennis à ciel ouvert
- bureaux
- restaurant

Il ressort qu'en l'état, la faisabilité du centre 4 raquettes n'est pas remise en question. **M. Du Pasquier** relève la nature quelque peu avant-gardiste que présente ce type de réalisation en Suisse. L'avantage de ce projet réside, par ailleurs, dans la libération de surface au sol en vue de développer le parc.

Complexe events - Présentation de M. Portier

Les gabarits envisagés pour la réalisation des infrastructures ne choquent pas en raison de l'architecture de la ZIPLO. Il apparaît également que synergies sont possibles et souhaitées en raison de la présence des différents besoins (ex. Utilisation de l'énergie). Le projet prévoit une place minérale dotée d'un parking souterrain (800 places environ).

Le centre aquatique – beach volley se présente sous cette forme:

- 1 bassin de 50 et un autre bassin (destiné au plongeon ou à la plongée)

- 2 interfaces entre le centre aquatique et l'arena permettant la création de *puit de lumière*
- coté dédié au secteur technique et aux bureaux
- Sky bar restaurant (verrière sur bassins) sur le toit

Sur la place, en bordure de la route de Base, serait réalisée la partie commerciale et hôtelière (surface de onze mille m²). M. Portier précise que ces infrastructures permettent de financer l'exploitation des infrastructures sportives. Une tour serait dédiée aux bureaux et commerces dont une partie pourrait accueillir des locaux d'associations sportives.

L'event center prévoit une capacité dix mille places dont les gradins s'organisent sur la couronne.

Par ailleurs, le pôle médical est destiné à créer une permanence au service de la population du futur quartier. Il permettrait également de réunir des synergies de compétences dans le domaine de la médecine sportive.

S'agissant de l'éducation et de l'hébergement, il a été envisagé de construire une école (30 classes) de même que des logements pour étudiants.

Mme Santiago demande combien de courts sont prévus pour le badminton. **M. Du Pasquier** répond que le nombre est de dix avec une flexibilité pour dix supplémentaires à prévoir dans la zone modulable. **Mme Santiago** rend attentive au fait que les revêtement du sol est différent selon la discipline. **M. Portier** relève l'importance d'optimiser le calendrier des différentes associations en vue du partage des terrains. Par ailleurs, les périodes d'entraînement devront être clairement distinguées des périodes de compétitions. L'idée étant de trouver des éléments de combinaison.

Mme Santiago rappelle que le centre des 4 raquettes a la vocation d'être un centre de formation cantonal genevois. Or, les terrains de tennis semblent plutôt destinés à l'académie et au club de tennis communaux. **Mme Bonvin** rejoint l'avis de Mme Santiago et ajoute que le club de tennis communal et l'association faitière suivent des perspectives différentes. **M. Seydoux** indique que l'enjeu du complexe des 4 raquettes se situe justement dans le partage des infrastructures.

M. Thorimbert fait part d'une préoccupation quant à l'aspect énergétique lié du projet. Il rend attentif au fait qu'il est important de réserver des espaces sur les toits pour y installer les panneaux solaires.

d) Présentation de la fosse de plongée – Club de plongée de Plan-les-Ouates (voir présentation powerpoint sur le site internet)

M. Carletti indique qu'une visite a eu lieu sur le site Nemo 33 à Bruxelles (fosse de 33m - 4,5m de diamètre - 30 degré).

La piscine de PLO n'est pas adaptée pour la pratique de la plongée. A l'heure actuelle, seul deux clubs propose une initiation à la plongée pour les enfants. Par ailleurs, la pratique de l'handiplongée connaît un important développement.

Perspectives de la réalisation d'une fosse de plongée

M. Carletti indique que deux champions du monde d'apnée sont genevois et que la discipline tend à se développer. De plus, la fosse pourrait également s'adresser aux différents entraînements des professionnels du sauvetage.

Par ailleurs, l'imagerie sous-marine est un domaine en voie de développement. Le club de plongée a contacté le centre hyperbare des HUG afin de connaître les besoins liés à l'évolution de la robotique marine.

Les espaces autour de la fosse seraient destinés à accueillir une garderie, des fabricants d'équipements sportifs, et un bar-restaurant.

M. Meylan précise que l'intérêt d'une fosse de 33m est de proposer un seuil de 30m, palier très important au niveau formateur. Cette fosse servirait également aux spécialistes de l'hyperbar. **M. Carletti** ajoute que le club a développé une section tech qui pratique des plongées à 90m.

d) **Présentation sur la mobilité – Bureau Darius et Golchan** (voir *présentation powerpoint sur le site internet*)

L'analyse des résultats de l'étude sur la mobilité a permis de définir des bassins d'utilisateurs ou visiteurs potentiels du site des Cherpines.

M. Seydoux relève l'intérêt de cette étude qui a permis de souligner le potentiel de population que le site pourra toucher sous divers aspects.

M. Golchan présente les critères sur lesquelles a été effectuée cette étude et donne les chiffres suivants.

Synthèse des résultats :

	Temps de parcours	Population accédant aux Cherpines	Travailleurs
Piétons	15min	13'000	9'000
Cyclistes promenades	25-30min	200'000	135'000
Cyclistes utiles	15min	84'000	47'000
Cyclistes utiles	25-30min	235'000	160'000

3. Présentation et organisation des ateliers

M. Seydoux indique que les ateliers thématiques permettront de préciser les différents projets et les modalités de leur réalisation. Les personnes souhaitant proposer d'autres thèmes de réunions sont invitées à faire part de leur proposition.

Les participants pourront s'inscrire via un *doodle* dont le lien sera envoyé prochainement.

S'agissant de l'organisation, chaque atelier aura un-e responsable :

- a) Sport-études: **M. Ciani**
- b) Artistique et culturel : **Mme Arnold**
- c) Complexe 4 raquettes, athlétisme et dojo : **M. Bolomey**
- d) Complexe sports de glace, sports aquatiques et beach volley : **M. Seydoux**
- e) Financement : **M. Seydoux**

Un point de situation sera effectué en séance plénière d'ici le mois de décembre ou janvier prochain.

Les notes de séances de ces ateliers seront accessibles sur le site internet.

M. Seydoux remercie vivement les présents et clôt la séance à 19h30.